

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-IS-CHAMP-60-01/06/2016

Date de publication : 01/06/2016

IS - Champ d'application et territorialité - Territorialité

Positionnement du document dans le plan :

IS - Impôt sur les sociétés

Champ d'application et territorialité

Titre 6 : Territorialité

1

Il résulte des dispositions du I de l'[article 209 du code général des impôts](#) que les bénéfices passibles de l'impôt sur les sociétés sont constitués, en principe, par les bénéfices réalisés dans les entreprises exploitées en France ainsi que par ceux dont l'imposition est attribuée à la France par une convention internationale relative aux doubles impositions.

10

Sont étudiés sous le présent titre :

- les principes généraux de détermination du lieu d'imposition (chapitre 1, [BOI-IS-CHAMP-60-10](#)) ;
- les dérogations légales aux principes généraux de détermination du lieu d'imposition (chapitre 2, [BOI-IS-CHAMP-60-20](#)).